

Vous faites *recouvrer* tout ce qu'on vous réclame  
Jeunes gens et vieillards l'ont expérimenté :  
Méprisant les faux biens, que désormais notre âme  
Trouve ou ne perde pas ceux de l'éternité.

Des *périls* si nombreux dont la vie est le siège  
Sur le chemin du temps vous délivrez les corps :  
L'âme rencontre aussi, partout tendu, le piège,  
Surveille l'ennemi qui rôde à ses abords.

Toute *nécessité* trouve dans vos richesses  
Le secours opportun, conforme à ses besoins ;  
De notre corps sur l'âme étendez vos largesses  
Multipliez sur elle et vos dons et vos soins.

FR. JEAN DE SAINTE-EULALIE.



### Questions et Réponses



QUESTION : *Quand on se présente au confessionnal pour recevoir l'absolution générale, faut-il se confesser, ou suffit-il de réciter le Confiteor, quand on n'a aucune faute à se reprocher ? — Et si l'on accuse seulement des fautes de la vie passée, et que le confesseur ne juge pas à propos de donner l'absolution sacramentelle, mais donne simplement l'absolution générale, le pénitent a-t-il reçu cette absolution générale ?*

RÉPONSE : A cette question le Calendrier des Tertiaires répond au N° 23, 2°, qu'on ne peut recevoir l'absolution générale au confessionnal qu'après la confession ; la récitation du Confiteor ne suffirait donc pas ; il faudrait une accusation plus précise, suivie ou non de l'absolution sacramentelle au jugement du confesseur. (cfr. aussi Moccheg., n. 1586).

QUESTION : *J'ai un crucifix indulgencié pour le Chemin de la croix. J'ai entendu dire que les personnes de la maison pouvaient bénéficier de cette faveur et se servir de mon crucifix. Voudriez-vous m'éclairer là.*

dessus,  
même.  
RÉP  
vous sa  
Si v  
fût-elle  
votre c  
perdue  
Si, au  
de votre  
pour ce  
indulge  
Dans  
votre cru  
vez avec  
faire le C  
tenant v  
ria ; les  
sans avoi  
I. 19 jan  
QUEST  
du jeûne,  
lorsque ce  
RÉPON  
« Si une  
quelque  
prudente  
naires de  
gnés par  
Donc, p  
le Tertiair  
P. Visiteu  
très difficil  
teurs ordin  
tions de la  
Si vous p

(1) Cfr. no